



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°23 REUNION DU CABINET DU 15 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quinze avril à neuf heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes (RPPR), a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

Le conseiller à la planification et à la prospective, permissionnaire, n'a pas pris part à la réunion.

L'ordre du jour de la réunion comprenait un point seul point :

Examen de l'introduction et du plan du prochain rapport au Président de la République

Ouvrant la séance, le RPPR a donné la parole au conseiller aux politiques et programmes sociaux, pour présenter le document.

Après la présentation du conseiller, le RPPR a procédé à la correction de l'introduction proposée et a donné des indications pour restructurer le plan en trois parties :

- la première partie portera sur la situation générale des programmes et projets identifiés. Elle devra faire la distinction entre les programmes et projets non encore mis en œuvre, au premier trimestre 2022, et ceux en cours d'exécution ;
- la deuxième partie présentée le point de la mise en œuvre des programmes et projets en cours d'exécution.

Elle indiquera les conditions permissives de la mise en œuvre, ainsi que le niveau d'exécution

Il a également demandé une modification sur la date prévision de la fin de la collecte des données au regard de la date butoir fixée pour la rédaction du rapport au Président de la République.

Le directeur de cabinet a apporté des réponses aux questions du RPPR. Sa présentation a été, en cela complétée par les conseillers qui ont, chacun, pris la parole.

En définitive, il a été retenu qu'il soit redoublé d'effort dans la collecte des données de sorte à commencer la rédaction du rapport au Président de la République au cours de la semaine du 18 avril.

A ce titre, le directeur du cabinet et le conseiller aux politiques et programmes sociaux ont été chargés de proposer l'introduction et le plan du rapport dont l'examen a été programmé au cours de la réunion du cabinet que le RPPR a fixé au vendredi 15 avril 2022, à 9 heures précises.

1. Adoption de la feuille de route de mission de suivi-évaluation.

La feuille de route a été adoptée moyennant quelques corrections du RPPR et du conseiller à la planification et à la prospective.

Le RPPR a demandé que la feuille de route soit éditée sous forme de dépliants et qu'elle fasse l'objet de séances de formation à son utilisation ainsi qu'à celle des fiches standard de suivi-évaluation des plans, programmes et projets.

2. Réexamen des fiches standard de suivi et d'évaluation des programmes et projets.

Le RPPR a apporté des corrections aux deux fiches standard.

Les principales corrections ont porté sur le point I. identification du plan, programme et projet commun aux deux fiches.

La fiche standard d'évaluation a été corrigée dans la partie II Evaluation de la mise en œuvre en ses rubriques :

1. l'évaluation de la performance qui devient « l'évaluation des résultats » et ne comportera que des indicateurs quantitatifs ;
2. l'évaluation de l'efficacité avec la suppression des indicateurs quantitatifs et le rajout de quelques indicateurs qualitatifs ;
3. l'évaluation de l'efficience avec la suppression des indicateurs qualitatifs.

5. Divers : communication du conseiller à la planification et à la prospective.

Le conseiller à la planification et à la prospective indiqué la nécessité du réaménagement du calendrier des réunions avec les partenaires au développement du fait de leur indisponibilité aux dates initiales. Le conseiller a déjà entrepris des démarches afin de proposer de nouvelles dates de réunion.

L'exposé du conseiller, le RPPR lui a instruit de travailler d'ores et déjà à la préparation du contenu des réunions programmées notamment par la préparation d'un ordre du jour et un relevé de conclusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 11 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 15 avril 2022

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

